دائما أقرب

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 742/2024 **Annaba le,**

A

Monsieur : GUEMRICHE IBRAHIM

Cité Yahia Maghmouli N°23 Commune GUELMA

OBJET : Mise en demeure N° 01

Projet : Travaux câble FO pour modernisation Chaiba 1/ CH1N23.

Bon de commande N° : 278 du 05/10/2024 / ODS N° : 280/2024 du 05/10/2024

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, et suite à une visite de contrôle effectuée le 20/10/2024, il a été constaté que les effectifs déployés ne correspondent pas à vos engagements déclarés au cahier des charges.

A cet effet, je vous mets en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, conformément à vos obligations contractuelles. À défaut de régularisation dans les délais impartis, Algérie Télécom se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent à l'encontre de votre entreprise, conformément aux dispositions du contrat.

ALGERIE TELECOM Direction Opérationnelle des Télécommunications DOT - ANNABA

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad

2024 أكتوبر 22